

République Française Département de l'Hérault
 Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 07/04/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 13 AVRIL 2023

N°
12-2023

Membres en exercice : 10

Présents : 6

Absents : 2

Représentés : 2

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Trois le Treize avril à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,
 Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, THEULE JC, VEDEL P, GILHET B,
 STEHLE C,
 Absents excusés : MINAZZO D procuration à SIEGEL R, KROGSDAHL A procuration à
 MORESMAU JP **Absents** : HOMBERT B, NICAISE V.
 Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : Approbation des Comptes de Gestion 2022
 (Budget Principal et Budgets Annexes : CCAS, Musée, Parking)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été
 réalisée par le Trésorier Public du cœur d'Hérault et que le Compte de Gestion établi par ce
 dernier est conforme au Compte Administratif de la commune (budget principal et budget
 annexes)

CCAS	REPORT 2021	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	8 063.77 €	2 031.88 €	2 000.00€	8 031.89 €

MUSEE	REPORT 2021	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	34 621.76 €	61 393.84 €	132 859.74€	106 087.66 €
INVESTISSEMENT	11 608.50 €	47 603.73 €	217.02 €	- 35 778.21 €

PARKING	REPORT 2021	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	167 662.37 €	544 832.96€	532 040.07 €	154 869.48 €
INVESTISSEMENT	- 2 832.53 €	64 745.00 €	51 577.04 €	- 16 000.49 €

BUDGET GENERAL	REPORT 2021	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	69 144.20 €	718 892.51 €	866 611.54 €	216 863.23 €
INVESTISSEMENT	- 81 680.95 €	92 714.27 €	112 575.08 €	- 61 820.14 €

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du
 Compte De Gestion du Trésorier.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'approuver les Comptes de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2022, dont les écritures
 Sont conformes aux Comptes Administratifs de la commune pour le même exercice.

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
 SIEGEL R.



Le secrétaire de Séance,
 MORESMAU JP.